

RENCONTRE PROJEP #9

« LA TRANSITION ECOLOGIQUE : UN ENJEU D'EDUCATION POPULAIRE »

21 NOVEMBRE 2022

Animée par :



Guillaume RODELET

Directeur de Familles rurales, Fédération Nationale
Et secrétaire général du Fonjep

Avec l'intervention de :



Nathalie BLANC
Chercheuse, directrice de
recherche au CNRS et directrice
du Centre des Politiques de la
Terre



Daniel LE GUILLOU
Président d'Actyposes et
membre de l'association
Territoires zéro chômeur et La
Coop des Communs



UNION NATIONALE

Dominique LARUE
Président de l'Union Nationale
des Centres Permanents
d'Initiatives pour l'Environnement
- UNCPiE

Patrick CHENU

Bonsoir à toutes et à tous. Je souhaite la bienvenue à ceux qui nous rejoignent au FIAP, ce soir et à toutes celles et ceux qui sont connectés sur le live, en direct. Nous aborderons ce soir la thématique de la transition écologique, du point de vue qui est le nôtre, du rôle à jouer du secteur associatif, du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en particulier.

Le FONJEP s'intéresse à cette question aujourd'hui parce que les associations, à l'image de la société, sont confrontées au défi climatique dans son ensemble. En réponse à ces transformations profondes, il est nécessaire que nous réfléchissions ensemble à une nouvelle forme de soutien. Comment aller vers une éducation populaire à la hauteur des enjeux et des complexités de ce monde ? Comment mettre en œuvre et accompagner les solutions innovantes pour s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique.

Lors de la rencontre PROJEP du 7 juin dernier, qui s'intitulait « Les transitions numériques, environnementales et démocratiques : transitions ou ruptures ? », nous avons noté deux enjeux majeurs : le premier portait sur le fait que les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui accompagnent la transformation de la société en définissant des projets associatifs dessinant un monde qu'on souhaite voir venir demain, souhaitent éviter que cette transformation se fasse uniquement par le haut de manière coercitive. Les associations sensibilisent, forment et créent des lieux de proximité et accompagnent les initiatives existantes pour alimenter une réflexion globale qui interroge de fait les politiques publiques à l'œuvre.

Cette rencontre nous a également montré que les mouvements d'éducation populaire se sont toujours intéressés à la question environnementale et n'ont jamais déserté le terrain du défi écologique. Le colloque de l'animation nature à l'éducation à l'environnement porté par le PAJEP qui s'est tenu en mars dernier et dont les interventions plénières sont sur le site du FONJEP ont montré qu'il existait des filiations entre l'éducation populaire et l'éducation à l'environnement. Les chercheurs Laurent BESSE et Dominique BACHELARD ont montré que l'éducation à l'environnement au sein des mouvements de l'éducation populaire a existé avant le sommet de Rio en 1992 et l'air du développement durable. Il a permis l'exploration de l'histoire des pratiques éducatives autour de la nature de l'environnement dont se sont emparés divers acteurs et selon plusieurs approches dans les décennies de 1970 à 1990. On citera notamment les associations de protection de la nature, les associations d'éducation populaire, les fermes pédagogiques, des cercles scientifiques, etc. Dans cette période, des militantes et militants, des professionnels émergent, construisent et revendiquent des modalités spécifiques d'intervention à une époque où les préoccupations écologistes s'affirment. On remarque donc que les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, tels que les CEMEA, les Scouts et guides de France, ont une longue tradition pour la nature et l'environnement, que ce soit à travers les colonies de vacances, les auberges de jeunesse, les centres aérés ont contribué dans les années 1970 à la réflexion éducative sur l'éducation à l'environnement. À partir de la décennie 1990, certaines se sont retirées de ce champ au profit d'associations environnementales.

Cependant, dans les cahiers de l'action de l'INJEP, Emmanuel PORTE et Lionel LARQUE nous ont alertés sur l'importance de pratiquer l'écologie afin de prendre conscience. Selon eux, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux environnementaux ne suffisent pas. L'éducation populaire la plus efficace est celle qui place les gens dans la pratique. Je me permettrai de redire ici les quelques mots que je portais lors de notre dernière assemblée générale, en juin dernier dans lesquels j'appelais les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans une société de plus en plus médiée à favoriser l'expérience directe du monde et notamment de la nature et de l'environnement. Mais pour pratiquer l'écologie, il faut que l'ensemble de la société puisse s'approprier cette question. La transition écologique est l'affaire de tous et non pas seulement des spécialistes et des militants environnementaux et écologistes. Canicule, sécheresse, feux de forêt, pandémies : ces dernières années ont été marquées par l'accumulation d'événements extrêmes en France et dans le monde. Et cela ne va pas en s'améliorant. Avant nous encore le privilège de fermer les yeux sur nos modes de production, de consommation, de

déplacement ou encore sur l'aberration écologique des stades climatisés de la Coupe du Monde qui vient de débiter ou devons-nous agir maintenant ?

Depuis plus de six ans, les négociations internationales sur le climat sont âpres, marquées par un fossé croissant entre l'urgence climatique et le manque d'engagement concret des États du Nord. Et nous le constatons encore à la suite de la Cop 27 qui vient de se clôturer. La lutte contre le réchauffement climatique et ses effets dévastateurs est imminente et passe par un autre modèle économique, industriel et agricole. Elle passe aussi par l'appropriation de cette question par l'ensemble de la société et notamment les associations qui ont un rôle crucial à jouer. La majorité de nos associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement ou non peut donc collaborer à cette mission en coopération avec les acteurs, dont les collectivités locales et les pouvoirs publics, par leur dimension citoyenne, capable de favoriser les synergies, au plus près des problématiques du territoire. Sauvegarder la planète nécessite plus que jamais une mobilisation de toutes et tous. Faire appel à l'éducation populaire dans ce domaine, au même titre que pour la culture et les loisirs peut aider à atteindre cet objectif. Sans plus attendre, je passe la parole à Guillaume RODELET, secrétaire général du FONJEP, directeur de Familles rurales, qui animera cette rencontre et à qui je laisse le soin de présenter les intervenants et le déroulé de cette neuvième rencontre PROJEP.

Je vous remercie pour votre écoute.

Guillaume RODELET

Bonsoir à tous. L'urgence écologique a pris ces derniers mois une dimension très palpable. Bien que prévenus de longue date de l'impasse dans laquelle nous étions engagés, les chaleurs records de l'été et de l'automne, la crise énergétique et ses conséquences directes sur nos conditions de vie, marquent la prise de conscience cruelle que le monde, au climat stable et aux ressources inépuisables, dans lequel certains d'entre nous avaient encore l'illusion de vivre, n'est plus. Nous devons changer de modèle, opérer une transition écologique et nous devons réinventer nos vies et nos territoires.

Pour cette neuvième séance PROJEP, intitulée « La transition écologique : un enjeu d'éducation populaire », nous avons souhaité explorer le lien entre éducation populaire et transition écologique et plus spécifiquement interroger :

- La place et le rôle des associations d'éducation populaire et de jeunesse face aux grands défis de cette transition.
- Identifier les clés de réussite pour construire un monde durable, socialement, juste, respectueux de l'humain et économiquement viable.
- Questionner les transformations à conduire au sein même de nos organisations, dans nos pratiques de travail, nos modes d'organisation et de gestion pour relever ce défi.
- Enfin, interroger les liens à établir entre politiques publiques de transition et actions collectives et citoyennes.

Pour aborder ces différents aspects, nous avons sollicité l'expertise de Dominique LARUE, président de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'Environnement (UNCPIE), de Daniel LE GUILLOU, président d'Actyroles et membre de l'association territoires zéro chômeur et la coop des Communs et enfin de Nathalie BLANC, directrice de recherche au CNRS, et directrice du Centre des politiques de la Terre.

Merci à vous d'être présents. Avant de vous donner la parole pour vous présenter mieux que je ne le ferais, je voulais donc, au nom du FONJEP, vous remercier d'avoir répondu à notre invitation, d'avoir accepté de nous faire part de votre expérience, de votre regard pour ce projet axé sur la transition écologique et, pour relever ce défi, de nous aider à nous transformer pour avancer sur cette transition. Vos regards croisés, la richesse de vos témoignages seront, je pense, très précieux pour nous permettre d'appréhender au mieux les enjeux de cette transition pour les acteurs que nous sommes.

Je vous propose d'organiser notre table ronde en 3 temps.

En guise d'introduction en quelques minutes donc, je vous propose chacun à votre tour de vous présenter, de nous dire quelques mots de vos engagements, de vos travaux et de votre parcours en lien

avec la thématique de ce PROJEP et nous dire en un mot, pour nous mettre en appétit, de quoi vous souhaitez nous parler ce soir. Vous aurez 3 min chacun pour vous présenter. Nous entrerons ensuite dans le vif du sujet en donnant successivement la parole à Dominique, qui se trouve au centre de la table, Daniel à sa gauche et Nathalie à sa droite pour des interventions d'une quinzaine de minutes chacun. Vous aurez le temps de développer votre vision. Dans un 3e temps, nous prendrons le temps de rebondir sur les prises de parole de vos collègues de tables rondes, et nous prendrons le temps d'un échange avec les participants à cette séquence. Avant de conclure notre soirée, je rappelle aux participants qui sont dans la salle que vous pourrez poser des questions. Nous mettons des micros à votre disposition. Je rappelle aussi aux participants en ligne qu'ils peuvent poser des questions via le tchat.

Je vous propose, ayant présenté un peu la façon dont allaient se dérouler les choses, d'engager nos travaux et de passer à cette séquence introductive. Nathalie, je vous ai très brièvement présentée. Pourriez-vous en quelques mots nous en dire davantage de votre riche parcours et de vos nombreux travaux qui nous permettront de comprendre de quel point de vue vous interviendrez et pour aiguïser notre curiosité, nous dire quel sera votre angle d'intervention ce soir.

Nathalie BLANC

Bonsoir et merci à tous de nous avoir rejoints pour cette table ronde. Je suis directrice de recherche au CNRS. Je suis géographe, ce qui est inhabituel peut-être dans ce contexte. J'ai travaillé depuis très longtemps, c'est-à-dire depuis les années 1990, date du début de mes travaux, sur les relations à la nature dans les quartiers d'habitat social. Et j'ai travaillé notamment sur la question de la relation à la nature animale. Mes premiers travaux concernaient la place du cafard et du chat errant dans les quartiers d'habitat social et quelles étaient les personnes qui contribuaient à maintenir ces populations animales sur place volontairement ou involontairement.

À partir des années 2000 ces travaux ont été suivis par des recherches sur les mobilisations, notamment dans les quartiers d'habitat social, les mobilisations qui sont portées par des personnes, souvent des femmes, dans différents quartiers en Europe (Allemagne, Hollande, Russie, etc.), et essayer de voir en quoi ces mobilisations répondent à des questions de cadre de vie, mais aussi des enjeux d'environnement, qui conduisent à prendre en charge des espaces dans ces quartiers au nom de leur qualité environnementale (pollutions, accès aux aménités vertes, etc.).

Dernièrement, je me suis tout particulièrement concentrée sur la question des inégalités à l'échelle des territoires, plus particulièrement des territoires métropolitains du Grand Paris, notamment en essayant de distinguer, selon les trajectoires politiques des espaces concernés, donc des communes, puisque j'ai travaillé sur 4 communes : Ivry-Sur-Seine, Aubervilliers, le 18ème arrondissement et Clamart, de quelle manière les inégalités sociales et environnementales étaient prises en charge par le milieu associatif local. Et de quelle manière ces associations travaillaient avec la puissance publique localement, afin de répondre aux enjeux soulevés non seulement par la transition, mais aussi par l'adaptation aux changements climatiques, et les efforts d'atténuation locaux.

C'est au nom de cette dernière expérience que je vais poursuivre plus tard. Je voudrais simplement insister sur le fait qu'une partie de mon parcours est aussi liée à la question esthétique. Je me suis intéressé aux questions de sensibilité à l'environnement et de quelle manière la question de la beauté du cadre de vie intervient dans les mobilisations.

Enfin, pour finir sur cette introduction, je dirige effectivement le Centre des Politiques de la Terre, qui est un laboratoire hors-les-murs entre Sciences Po et l'université Paris Cité. Nous conduisons des travaux interdisciplinaires sur ces questions diverses de l'environnement. Cela va de la prise en compte des risques, qui peuvent être des risques volcaniques, et aussi des risques technologiques, à la question des inégalités, puisque nous travaillons collectivement sur ces questions. Nous aurons d'ailleurs une journée sur justice et injustice sociale et environnementale à Sciences Po le 5 décembre avec beaucoup d'intervenants.

Daniel LE GUILLOU

Bonsoir. Il y a un engagement au sein de la Coop des Communs, mais avant ça, au sein de Territoires 0 chômeur de longue durée au niveau national et au niveau local ; je suis vice-président d'ActyPoles-Thiers, une entreprise à but d'emploi à Thiers dans le Puy-de-Dôme. Territoires 0 chômeur de longue durée, c'est une expérimentation qui a démarré en 2016 et qui a pour objectif de mettre en place le droit effectif à l'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi dans des territoires. Avec notamment des principes de non-sélection, de non-concurrence des activités. Chemin faisant, je me suis rendu compte que ce projet avait aussi une caractéristique, au-delà de l'emploi, qui était le pouvoir d'agir des territoires. Et donc que de ce fait, le droit à l'emploi pour les chômeurs de longue durée pouvait être conçu comme un bien commun social. Et là on rejoint la théorie des communs, avec la définition d'un bien commun social, le droit effectif à l'emploi, des conditions d'accès, la privation d'emploi. Et puis une structure de gouvernance qui est importante dans la théorie des communs, dans laquelle, on associe tous les acteurs d'un territoire, le comité local pour l'emploi.

Sont mobilisées sur l'emploi en premier lieu les personnes directement concernées. C'est le fil rouge de cet engagement. Le 2^{ème} constat, au-delà du pouvoir d'agir des territoires et c'est ce qui explique ma venue à la Coop des Communs, c'est le double constat de la défaillance du marché et des politiques publiques depuis 30 ans à résoudre le problème du chômage de longue durée.

Le 3^{ème} constat concerne la gestion des organisations : le système comptable en vigueur ne prend compte que la dette envers les prêteurs du capital financier. Il ne dit rien sur ce que les organisations empruntent / prélèvent sur la nature ou sur l'Humain. C'est l'objectif de CARE que de vouloir établir ce qui compte vraiment. Et pour cela, donner la parole à ceux qui agissent dans les organisations.

Dominique LARUE

Bonsoir et merci à toutes et tous. Alors oui, je suis donc président de l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement. Les CPIE font partie effectivement du paysage des associations estampillées environnement. Et pourtant, la filiation avec l'éducation populaire est, je dirais, intrinsèquement liée à ce que sont les CPIE parce qu'en fait CPIE, c'est un label. On ne crée pas un CPIE, on peut obtenir le label CPIE. Cela veut dire qu'on existe avant d'être CPIE. Et qui sont les structures qui sont labellisées, ce sont des associations. Mais pour beaucoup d'entre elles, ce sont des associations qui œuvraient dans le champ de l'éducation populaire. En ce qui me concerne, mon parcours de vie, mon parcours professionnel a commencé tout simplement en étant animateur socioculturel au sein d'une association où j'ai été le premier permanent et j'ai conduit le développement des actions de cette association en Bourgogne. Et cette association, ayant grandi, s'étant progressivement, je dirais spécialisée dans le champ de l'environnement, a trouvé tout naturel à un moment de rejoindre le réseau des CPIE. C'est comme ça que, pour le coup, je suis devenu moi-même un membre du réseau des CPIE, mais en ayant effectivement une longue expérience auprès d'autres organismes de l'éducation populaire, les CEMEA. J'ai eu l'occasion, effectivement, d'être trésorier des CEMEA de Bourgogne, la Fédération des œuvres laïques. Bref, le champ, on va dire assez classique de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle.

Je pense que c'est effectivement important de comprendre que les CPIE, dans leur mode de fonctionnement, s'appuient sur des composantes existantes, sur des associations qui sont déjà implantées sur leur territoire et qui développent des actions. Simplement à un moment de leur histoire, ces associations se sont orientées de manière plus précise sur les questions environnementales et en ont fait un axe d'action prioritaire. Ça, je dirais, c'est pour des associations comme celles que j'ai eu l'occasion de diriger. Mais il y a d'autres associations qui sont nées sur les finalités environnementales et c'est une autre spécificité qui fait qu'aujourd'hui, au sein des réseaux des CPIE, vous avez effectivement un peu de filiations. Une filiation d'associations d'éducation populaire assez classique, puis une filiation d'associations nées dans cette mouvance des années 60, 80, 90 autour des questions environnementales. Moi, ce qui m'a impliqué dans ce réseau et qui continue aujourd'hui de me motiver à agir pas simplement dans le réseau, mais aussi dans ma profession parce qu'aujourd'hui, je ne suis plus salarié de CPIE, je suis à mon compte en tant que consultant en management et gestion des ressources humaines, on peut se dire, c'est quoi le lien ? Eh bien pourtant, le lien me semble assez

évident, c'est en fait qu'est-ce qui fait qu'à un moment on va trouver une motivation pour agir ? Qu'est-ce qui fait que la motivation individuelle va se transformer en projet collectif ? Qu'est-ce qui fait qu'en tant qu'acteur ayant un pouvoir dans une organisation, je vais pouvoir effectivement impulser quelque chose tout en ne niant pas la réalité des projets individuels. C'est toutes ces problématiques entre projets individuels et projets collectifs, changements, nécessités effectivement de trouver les leviers du changement, et Dieu sait si sur la transition écologique, les leviers du changement aujourd'hui sont au cœur des préoccupations, et management, des processus qui mènent aux changements. Entre un autoritarisme forcené et puis une expression démocratique, on voit bien qu'on n'est pas forcément sur les mêmes paradigmes. Donc c'est bien cette question à la fois du pouvoir, du processus, du changement et de la motivation qui tout au cours pour le coup de mon parcours en fait, m'ont animé, m'ont questionné, et qui pour qu'aujourd'hui, je continue de m'impliquer non plus en tant que salarié, mais en tant que bénévole, puisque président de la CPE, c'est un mandat que mes collègues présidents du FONJEP connaissent. Je rajouterai, que, quand on est président de UNCPIE, c'est qu'on est aussi président aussi président d'une association locale labellisée UNCPIE. Moi, mon CPIE, il est en Bourgogne.

Voilà pour ma présentation. Bon, le parcours, il y a des éléments de motivation qu'on va retrouver effectivement dans mon propos. Maintenant, puisque la question, c'est comment les choses ont évolué pour le réseau des CPIE, la première chose peut être qu'il faut rappeler, c'est que les CPIE sont nés d'une volonté interministérielle. L'idée des CPIE, c'est qu'il y a eu un collectif interministériel qui, à un moment, au début des années 70, était convaincu qu'il y avait nécessité de faire quelque chose par rapport à la conscience environnementale. Je dirais même par rapport à la conscience de la nécessité de protéger la nature.

Nous sommes au début des années 70 et on estime qu'il y a un besoin de structurer des lieux où on puisse créer une médiation entre le public et des espaces naturels et patrimoniaux remarquables. Et l'idée qui a été lancée à ce moment-là a été de s'appuyer sur des associations existantes, plutôt que de créer une agence ou dispositif ministériel. On a plutôt cherché des acteurs locaux déjà implantés sur des territoires remarquables, et on leur a confié cette mission. C'est ainsi que sont nés les CPIE. D'où mon explication tout à l'heure qui dit qu'on ne naît pas CPIE, on peut le devenir à un moment, quand on en fait la demande et qu'on obtient le label. Cette position de ce collectif interministériel est démonstrative de ce qui se passe dans les années 70. Si on fait un pas en arrière et qu'on parle de l'éducation, on va parler plutôt de rapport à la nature, d'éducation à la nature. Les structures d'éducation populaire, le scoutisme, les différentes associations, avaient vis-à-vis de la nature deux intentions. Premièrement, on considérait que c'était un sujet de connaissance. Il fallait connaître la nature. Deuxièmement, c'était un espace d'expérience. On dit que les voyages forment la jeunesse, mais on pourrait dire que la nature forme la jeunesse aussi. Du coup, on allait utiliser la nature pour cette finalité. C'était en fait le développement de la personne et le développement des sociétés dans lesquelles les personnes allaient vivre. C'était ça la vision politique et philosophique même des mouvements d'éducation dans les années 70.

Il va s'opérer un changement de paradigme, c'est-à-dire que la finalité qui était celle que j'évoquais tout de suite va se trouver enrichie par une autre finalité. Et notamment par l'émergence d'une conscience environnementale qui fait que la finalité qui apparaît à ce moment-là, c'est : il faut protéger la nature. C'est-à-dire que l'acte d'éducation n'est pas simplement pour développer les compétences de la personne humaine, mais il s'agit bien effectivement d'engager un changement comportemental qui permet d'avoir à la fois individuellement et collectivement d'autres comportements beaucoup plus respectueux de la nature.

Donc à ce moment-là, il y a un changement qui s'opère en termes de finalité pour les associations, on va dire d'éducation populaire. Elles conservent quand même leur cœur de vision, c'est-à-dire le développement de la personne humaine et les considérations pédagogiques et éthiques qui étaient les leurs. Je le dis d'autant plus que je faisais partie plus tôt de cette mouvance-là. Apparaissent de nouveaux acteurs dans les années 70 qui, eux, vont plus incarner une vision environnementale avec une volonté de créer des dispositifs, des systèmes d'animation et d'éducation qui ont une vision de

protection et de modification des comportements individuels et collectifs. Ça va animer pendant les années 70 moult débats. Aujourd'hui, les choses sont un peu plus calmes sur le registre du débat, mais c'est deux origines quand même qui sont à avoir en tête parce qu'on va les retrouver aujourd'hui encore dans des positions qui sont très différentes et qui interrogent la position des associations d'éducation populaire. Nous allons vivre la fin des années 70 et les années 80 sur ce modèle-là. En ce qui concerne le réseau des CPIE, le réseau est passé à 40 structures dans les années 80 à 80 structures qui représentent 900 salariés sur l'ensemble du territoire national aujourd'hui.

Dans les années 80 jusqu'aux années 90, ces structures implantées en milieu rural ont en fait un fonctionnement professionnel. Cela veut dire qu'il y a des compétences particulières dédiées sur ces structures et que ces compétences-là vont être utiles aux territoires et pas simplement pour l'éducation à l'environnement. Les CPIE vont se positionner sur d'autres registres d'action comprenant par la pratique que l'éducation est nécessaire au quotidien, mais qu'il faut du temps pour avoir l'effet d'une politique éducative.

Donc si on veut que les choses bougent, il va falloir effectivement aider les territoires à mettre en place de nouvelles manières de voir cela. Et c'est le premier changement important qui va s'opérer au sein du réseau des CPE, où les pédagogues vont se trouver complétés par des ingénieurs qui vont travailler aux côtés des acteurs locaux et notamment de la puissance publique pour mener à bien des actions de valorisation du patrimoine, des actions concernant l'environnement, ou encore des dispositifs innovants.

Bref, on va se trouver dans une position d'être de plus en plus impliqué sur l'action concrète sur les territoires avec les partenaires des CPIE qui sont généralement la puissance publique et les associations locales. C'est à ce moment-là que le CPIE devient centre permanent d'initiation à l'environnement.

Il ne suffit plus d'éduquer, il faut déjà agir pour modifier des choses. Cette 2^{ème} page d'histoire va se poursuivre jusqu'à ces dernières années où la conscience environnementale nous semble partagée. Par rapport à cette conscience environnementale qui est installée, c'est vrai que l'éducation à l'environnement devient un enjeu un peu moindre, d'autant que beaucoup de structures se sont mises à faire de l'éducation à l'environnement et que ça ne suffit pas à produire le changement qui devient pour le coup de plus en plus urgent. L'urgence même devant laquelle on est nous a amenés à réfléchir, à penser un autre mode d'action avec une autre ambition, qui est effectivement celle de booster les changements. Et du coup de changer là aussi de posture, là où nous avons été éducateurs, nous étions passés ingénieurs de projet. Aujourd'hui, la posture des CPIE, c'est de dire : « Nous allons faciliter l'action commune et non pas arriver avec des solutions toutes faites. Nous allons mettre en place des processus qui permettent aux acteurs sur un territoire de partager leur analyse, de partager les problématiques, de faire de ces problématiques des objets communs et d'agir là où ils peuvent le faire en fonction de leurs intérêts, mais aussi en fonction de leur capacité d'action. Ce qui fait que notre position aujourd'hui est une position un peu plus délicate, je dois dire. Parce que pour le coup, l'expertise environnementale qu'on sollicitait, aujourd'hui, c'est plutôt une expertise en termes de processus, c'est-à-dire animer des territoires, animer des réseaux d'acteurs pour qu'ils osent des expérimentations nouvelles, osent faire les pas de côté dont on a besoin pour que le changement s'opère réellement sur les territoires, parce qu'on n'a plus guère le temps d'attendre 2 ou 3 générations pour que les choses bougent.

Voilà où nous en sommes en matière de positionnement du réseau avec toujours cette question : « Qu'est-ce qui va faire effectivement que des acteurs puissent avoir la motivation de travailler ensemble dans un contexte aujourd'hui qui n'est pas simplement marqué par l'urgence environnementale, mais qui a aussi marqué par la radicalité qui s'empare de la société ? » C'est à dire que de plus en plus, il est difficile de trouver des terrains d'entente, de trouver des éléments de consensus et du coup, on se trouve confronté à des affrontements qui sont de plus en plus radicaux, avec une vraie difficulté des acteurs pour travailler à des solutions communes. Il y a un double enjeu : un enjeu démocratique et un enjeu de survie environnementale. Et c'est confronté à ces deux enjeux que notre position aujourd'hui s'explique par la mise en œuvre de ce nouveau projet stratégique pour le réseau des CPIE.

Guillaume RODELET

Merci pour cet éclairage. Merci pour cet éclairage et puis ce panorama historique. Justement, je voulais rebondir sur ce dernier point, avec deux questions. Avec ce rôle d'observateur que vous avez depuis plusieurs années, est-ce que vous diriez que l'éducation populaire est prête aujourd'hui pour le défi de la transition écologique? L'autre question, c'est qu'on voit qu'il y a beaucoup de mouvements qui s'organisent parfois en dehors de toute forme d'association, des mouvements de jeunesse, des militants qui revendiquent ce passage à l'action, parfois avec des méthodes radicales comme vous l'avez exprimé. Comment vous positionnez-vous dans les CPIE par rapport à cela? Est-ce qu'il y a une place pour ce militantisme au sein des organisations d'éducation populaire? Comment, vous voyez les choses? Quel est votre regard de témoin, de ces dernières années?

Dominique LARUE

Sur la première question, pour moi, l'éducation populaire a, d'abord, la légitimité et puis la compétence pour agir sur ces questions de transition écologique. Alors je m'explique. J'ai découvert, en étant consultant en management et gestion des ressources humaines, que l'éducation populaire avait un pas d'avance sur les entreprises. Ce qui était nouveau pour les entreprises, je dirais au début des années 2000, était déjà en pratique et en réflexion dans des structures d'éducation populaire. C'est-à-dire, le management collaboratif, le management participatif, comment associer différentes personnes vis-à-vis d'un projet commun... Eh bien, ce savoir-là, cette compétence-là, qui est intrinsèque, consubstantiel à l'éducation populaire, je pense qu'elle est aujourd'hui particulièrement utile sur les territoires pour mener des projets. Et la méthodologie de projet, qui est souvent aussi une référence dans l'éducation populaire, si on l'a franchi du côté exercice obligatoire et administratif parce que le projet est devenu quasiment un passage obligé par rapport aux institutions de tutelle.

Mais si on revient à l'essence du projet, c'est quoi le projet? C'est le désir, c'est l'envie. Et si on met ça comme levier, le désir entre les personnes, effectivement de faire, d'agir, on peut transformer les choses. Je pense que revenir au fondement de la dynamique de projet, qui est au cœur de la culture même de l'éducation populaire et parce que l'éducation populaire est habile avec cela, ça la place complètement sur les actions à mener.

La 2^{ème} chose, c'est qu'en termes de valeur, il y a effectivement un fonds de valeur de l'éducation populaire qui est particulièrement utile. Quand on parle d'exercice démocratique par rapport au totalitarisme, on voit bien l'écart et le besoin aujourd'hui de pouvoir s'appuyer sur des pratiques de mobilisation, des pratiques de négociation, de discussions. Et là aussi, les valeurs que porte l'éducation populaire sont favorables à ça. Encore faut-il que les structures d'éducation populaire s'impliquent. Parce que c'est le 3^e registre, c'est qu'aujourd'hui, il faut avoir en tête l'idée de l'action. Les projets dans les structures, dans les associations d'éducation populaire devraient, à mon avis, pour être une vraie force de changement, de viser l'action, de participer aux actions collectives qui peuvent se mettre en place ou être soi-même porteur de mise en action des acteurs du territoire. Et là je pense que si les structures d'éducation populaire visent ça, elles vont jouer complètement leur rôle et elles ont complètement leur place. Il faut un système de valeurs, des références méthodologiques et puis également un ancrage territorial avec cette vision de mettre les acteurs en action ou en tout cas des personnes avec lesquelles elles travaillent.

Pour ce qui concerne les rapports à des collectifs, parce que vous évoquiez des positions un peu radicales qu'on entend aujourd'hui d'une jeunesse qui veut que ça bouge, qui pousse les murs pour que ça bouge. Là, c'est un vrai enjeu aussi de voir comment cette radicalité peut trouver un autre espace que simplement dans la démonstration qu'on existe et qu'il y a urgence. C'est ça aussi l'enjeu des processus que j'évoquais tout à l'heure. Pour ne rien vous cacher, le réseau des CPIE affiche une certaine neutralité dans le champ environnemental. Parce que j'évoquais l'émergence dans les années 70 d'associations environnementales. Souvent, ça a été des mouvements fortement positionnés. Alors soit en opposition à des projets locaux, soit vis-à-vis d'un système économique dont il ne voulait pas. Enfin bref, il y avait vraiment des positions marquées. Ça a donc toujours été cela depuis l'écologie politique,

depuis qu'il y a une prise de conscience, qu'il y a eu des tendances à affirmer quelquefois des solutions un peu toutes faites. Notre fonctionnement est plutôt d'être d'afficher de manière un peu paradoxale, une neutralité engagée. Si je le dis d'une autre manière, moi je ne sais pas aujourd'hui répondre à la question : « Faut-il ou pas du nucléaire ? »

En revanche, ce que je sais, c'est que si les personnes, les acteurs concernés par ces questions énergétiques ne trouvent pas de voix commune, de compréhension des problématiques et des actions à mener, on va avoir du mal. Effectivement, je n'ai pas une solution toute faite et c'est là où peut-être il y a quelquefois des radicalités qui sont utiles pour la prise de conscience, mais un peu malhabiles parce que la solution toute faite n'est pas toujours la seule et la bonne. En tout cas, ça demande effectivement un peu plus de consensus pour que les choses bougent. Ce sont des dynamiques, ce sont des dynamiques qui leur sont proches. Est-ce qu'il faut ou pas agglomérer ? Moi, je n'ai pas de réponse définitive. Je pense que justement, quand on parle de la question de la motivation qui est quand même un vaste sujet, c'est « quel est le point de départ qui fait qu'à un moment, on va accepter de se mettre à table avec une personne, qui, quelquefois n'a pas du tout la même vision. Je peux vous dire que quand on se retrouve en milieu rural avec des chasseurs, des agriculteurs, une association d'écologistes locaux ou des associations d'éducation, on n'est pas forcément sur les mêmes planètes. Donc si on reste chacun sur sa planète, on sait ce qui se passe. Cela se termine plus ou moins bien.

Guillaume RODELET

Merci pour cet éclairage. A l'origine Éducateur et pédagogue, puis ingénieur et aujourd'hui ?,... pacificateur ? : ce serait la 3^e nouvelle évolution de votre organisation ?

Dominique LARUE

Peut-être de la pacification à trouver, oui. En tout cas, il y a des voies de consensus à trouver ou en tout cas de construction, d'une vision commune. Ce n'est pas tant la question de pacifier, mais plutôt de faire en sorte que les gens réussissent à construire du commun, de ne pas camper sur ses positions par rapport aux acteurs que j'évoquais précédemment. On n'est pas sorti de l'auberge, je crois, c'est évident. Il y a un moment pourtant, il y a des zones où on peut se dire « On a des visions communes, on a des intérêts communs » en ce qui concerne l'environnement. La réalité, c'est qu'on ne sait pas faire sans aujourd'hui et on ne saura pas faire sans demain. Cette dimension existentielle de survie est sans doute aujourd'hui propice à construire du commun.

Guillaume RODELET

Merci à la fois pour ce témoignage et cette transition magnifique, puisqu'on va passer maintenant la parole à Daniel. On vient d'entendre Dominique sur l'évolution du CPIE face à la transition écologique et son regard sur la période. On parlait de commun et on souhaitait justement vous entendre, Daniel, sur la coop des communs et le projet CARE, parce que je crois que les approches que vous développez avec la coop des communs peuvent être riches d'enseignements pour repenser la façon dont nos associations peuvent appréhender la transition écologique et jouer leur rôle dans ce défi à relever. Je vous laisse la parole.

Daniel LE GUILLOU

Merci. Il y a aussi une prise de conscience au fondement de la comptabilité CARE, c'est ce que le système comptable actuel rend mal compte de la valeur créée. C'est particulièrement vrai dans les organisations de l'économie sociale et solidaire. Ce déphasage est d'autant plus regrettable que la comptabilité, par nature, est le langage de l'entreprise que ce soit une association, une entreprise privée ou publique. C'est le langage qui a facilité précisément la communication avec l'extérieur.

Quand on parle d'une entreprise, on la caractérise par son chiffre d'affaires, par ses résultats financiers. Or, ces résultats, cette façon de présenter l'entreprise ne sont pas neutres. Pour la bonne et simple raison qu'aujourd'hui dans les bilans, dans les comptes de résultat des entreprises ne sont pris en compte que les capitaux financiers. De la même façon que généralement, autour de la table du Conseil

d'administration, ne sont présents que les porte-paroles des capitaux financiers. Il y manque fondamentalement deux autres types de capitaux. Il faudrait s'entendre sur la sémantique, mais j'y reviendrai plus tard. Les capitaux humains et les capitaux naturels ne sont absolument pas présents dans les comptes des entreprises, alors que dans n'importe quelle entreprise, y compris dans l'économie sociale et solidaire, nous dégradons des capitaux naturels, nous dégradons des capitaux humains. De la même façon que l'on amortit des immobilisations dans le capital financier. Il faudrait conduire aussi à identifier des actions de préservation, les valoriser dans le domaine humain, dans le domaine social et dans le domaine environnemental.

Cette prise de conscience du fait que la comptabilité n'est pas neutre donne une vision du monde qui n'est pas la bonne aujourd'hui, ou en tout cas, que le résultat financier qui est dégagé conduit à faire des surprofits dans le sens où ils n'ont pas décompté les actions de préservation des différents capitaux. On distribue donc des dividendes fictifs.

La Coop des Communs, avec d'autres acteurs et j'y reviendrai, a engagé des actions de sensibilisation autour de cette comptabilité alternative, des actions d'expérimentation et des actions de capitalisation. Elle n'est pas seule, mais elle est un petit acteur dans le système puisque la comptabilité CARE a été inventée en 2012 par Jacques Richard et est maintenant prise en charge en termes de méthodologie par 2 organisations distinctes. La chaire de comptabilité écologique, à Dauphine et le centre des comptables environnementaux et sociaux (CERCES) qui a été créé l'an dernier. La Coop des Communs s'inscrit dans cette démarche qui vise à la fois à sensibiliser, à expérimenter, plutôt dans le domaine de l'ESS.

En quoi consiste cette méthode? L'objectif, c'est l'extension aux capitaux humains et aux capitaux naturels, des principes qui régissent le capital financier. Elle est fondée sur 3 principes importants. La soutenabilité forte : cela veut dire qu'on est dans un système où les capitaux ne sont pas substituables. Autrement dit, on ne peut pas planter des arbres en Afrique pour compenser les dégradations qu'on fait en France. On doit conduire en France les actions de préservation qui concernent les dégradations qu'on fait ou qu'on va faire.

Le 2^{ème} principe, c'est la double matérialité. En comptabilité, il y a actuellement une simple matérialité, c'est-à-dire qu'on prend en compte l'impact de l'environnement sur l'entreprise. Là, le principe est réciproque, la double matérialité vise à prendre en compte l'action, l'impact de l'entreprise sur l'environnement, naturel ou social. .

Le 3^{ème} principe, c'est que le capital n'est pas compris comme un actif, mais comme une dette, ce qui est d'ailleurs par nature ce qu'on trouvait au départ quand la comptabilité a été créée. C'est une dette qui doit être remboursée. De la même façon que des actionnaires prêtent des capitaux qui devront être remboursés. Ce qu'il faut retenir également, c'est que les premières étapes de la comptabilité CARE ne sont pas qu'une affaire de comptables. Ce ne sont pas les comptables qui vont identifier les actions de préservation ; pour le capital humain, ce sont les salariés, les bénévoles avec des experts (psychosociologue du travail, médecin, assistant social,...). Les experts-comptables interviendront dans un 2^{ème} temps pour traduire ces actions de préservation dans les comptes de l'organisation. On voit bien que, dans un premier temps, il faut définir les capitaux. Qu'est-ce que les capitaux humains, les capitaux naturels de l'entreprise? Quelles sont les actions de préservation qu'il faut mettre en œuvre pour réparer les dégradations qui ont été commises? C'est valable pour toutes les entreprises. Et puis, on valoriser ces actions et les intégrer dans les comptes de l'entreprise. In fine, on aura un résultat qui sera différent et qui sera vraisemblablement inférieur au résultat précédent puisqu'on aura pris en compte des charges qui n'étaient pas comptées jusqu'à présent.

Pour terminer ce propos introductif, deux précisions. La première est une réponse au risque de marchandisation : « Vous allez marchandiser la nature, vous allez marchandiser l'humain ». Or, ce n'est pas du tout ça. Il ne s'agit pas de donner un prix à la vie humaine, comme on a pu le faire à l'occasion du COVID. On ne donne non plus un prix à la pollinisation par les abeilles. On donne une valeur aux actions de préservation, de conservation des capitaux. C'est complètement différent, il n'y a pas de marchandisation derrière ça.

La 2^e remarque que je voudrais faire, c'est que le fil rouge qui est au cœur du principe des communs et de la comptabilité CARE : la parole aux personnes directement concernées, aux porte-paroles des différents capitaux.

Guillaume RODELET

Merci, Daniel, pour cet éclairage. C'est un peu un changement de pied là que vous nous proposez et j'essaye de raccrocher ça à mon expérience d'association, de l'éducation populaire. Au fond, pour changer les choses, il faut changer de méthode. Si je comprends bien, c'est un peu ce que vous proposez, ce que vous expérimentez. On prend d'autres éléments de valeur, donc l'humain, la préservation des ressources naturelles. Vous avez donné des exemples. Vous avez mis les acteurs autour de la table, donc les salariés pour discuter de la préservation des ressources humaines. Alors peut-être un exemple de préservation des ressources naturelles. Comment ça pourrait se faire dans votre entreprise ? Comment on associe là les acteurs concernés ?

Daniel LE GUILLOU

Ces travaux sont relativement importants. A Actyposes-Thiers, nous avons choisi de focaliser sur les capitaux humains. En revanche, d'autres expérimentations au sein de la Coop des Communs ou dans les fermes d'avenir, ont déjà expérimenté les capitaux naturels. Si vous allez sur le site des fermes d'avenir, vous verrez qu'ils montrent, dans le domaine de l'eau, des sols, quelles sont les actions que les exploitants agricoles engagent où devraient engager pour préserver ces capitaux ? Par exemple, le remembrement des années 70 a eu beaucoup de défauts et en particulier de celui de supprimer des haies. Aujourd'hui, on remet des haies et on définit des indicateurs pour quantifier les linéaires de haies à planter en fonction des caractéristiques et de l'usage des terres. Il y a tout un travail qui met autour de la table à la fois les exploitants agricoles, mais aussi les experts agronomes et les experts de l'environnement dans le territoire.

Au fond, il faut retenir que l'évaluation n'est pas que quantification. Quand on parle d'évaluation quantitative, il faut retenir le principe d'Alain DESROSIERES qui disait que pour quantifier, il faut d'abord convenir avant de mesurer. Et tout est dans ce terme de convenir. Ce qui compte vraiment, c'est la convention. Actuellement, cette convention n'est pas démocratique, elle n'est pas publique. Les normes comptables sont édictées par un organisme privé anglo-saxon, qui nous échappe complètement. On voit bien que pour convenir, il faut que tout le monde ait la parole. Il y a aussi un principe démocratique derrière ça.

Guillaume RODELET

Merci. Si je comprends bien j'ai intérêt à investir la compagnie des commissaires aux comptes pour convenir avec eux des éléments de mesure à retenir pour qualifier nos actions à l'aune de la transition écologique. Je vais passer la parole à Nathalie. J'imagine que les propos tenus par Daniel et Dominique font écho à un certain nombre d'expériences de terrain que vous avez pu suivre où conduire. Avec vos travaux de recherche, vous disiez tout à l'heure que vous reveniez de Fos-sur-Mer avec un sujet de pollution. Je pense que l'on peut raccrocher cela à la question de la mesure et de la comptabilisation. Que peut-on tirer comme enseignement de ces deux témoignages pour faire évoluer les pratiques de l'éducation populaire en matière de transition écologique. Quelles seraient selon vous les clés de réussite d'une transition écologique réussie ?

Nathalie BLANC

Je vais répondre en tant que géographe et à partir des terrains. Faire du terrain, ça veut dire aller dans les pays, aller dans les régions, aller sur les territoires, et interroger les personnes qui se mobilisent pour essayer de comprendre les enjeux de ces mobilisations locales. Mais aussi pour les personnes : à quelle sensibilité, à quel désir de vie cela répond. Ce n'est pas abstrait. À chaque fois, on se retrouve en contexte avec des territoires, des contextes politiques. Quand on analyse ces mobilisations sur différents pays, on retrouve des contextes d'appui à ces mobilisations qui sont très différents. Cela

gouverne complètement les mobilisations. Elles répondent à des enjeux précis sur les territoires dans lesquels elles s'inscrivent. C'est une première chose.

D'autre part, j'interviens essentiellement en territoire urbain, donc très peu avec les CPIE, puisque je n'interviens pas en milieu rural. Ce qui m'intéresse, c'est de voir pourquoi ces personnes sur ces territoires urbains interviennent et qu'est-ce qu'elles espèrent d'un engagement vis-à-vis de l'environnement qui soit plus large que simplement la question de la nature puisque c'est une compréhension de l'environnement qui concerne également la pollution, le bruit.

On voit bien que ces mobilisations ne s'inscrivent pas sur n'importe quel territoire. À Clamart, j'observe des mobilisations qui œuvrent pour la défense de la forêt de Meudon tandis que, à Aubervilliers, les associations et collectifs vont se mobiliser pour des paniers solidaires. On voit bien qu'à chaque fois, il y a des réponses qui sont éminemment contextuelles. Donc l'idée de départ de cette recherche est de dessiner une cartographie des inégalités sociales et environnementales de telle façon à cibler les politiques qui doivent être des politiques, pas seulement d'atténuation, je le rappelle, mais aussi d'adaptation au changement climatique. Faire ça au niveau des inégalités, c'est bâtir une carte et de dire, voilà quels sont les critères qui comptent en matière d'inégalité.

Alors aujourd'hui, on a des cartes qui rendent compte plutôt des inégalités sociales, mais on a plus de difficultés à bâtir des cartes qui croisent les enjeux à la fois environnementaux et les enjeux sociaux sur les différents territoires, pour des questions essentiellement de données et aussi parce qu'il s'agit de convenir collectivement des inégalités environnementales que nous prenons en compte, comme vous l'avez dit tout à fait.

Moi, ce à quoi j'assiste sur les territoires dans lesquels j'ai enquêté, c'est que les grandes associations traditionnelles sociales, type Emmaüs, type Secours populaire et d'autres, vont de plus en plus dans la direction de l'environnement et les associations en charge traditionnellement de la question environnementale vont de plus en plus se tourner vers ces questions sociales. En ce moment, on voit bien qu'il y a une convergence des mobilisations qui est tout à fait visible sur le territoire et qui demande à être appuyée par la puissance publique. Ça, c'est vraiment quelque chose.

Du coup, on a ces inégalités dont on peut dire qu'elles ne rendent pas compte de l'ensemble des inégalités qui sont prises en charge par les associations. À Aubervilliers, par exemple, la carte des inégalités rend compte de la proximité d'infrastructures, de la proximité des enjeux de pollution ou éventuellement des enjeux de santé. Mais cette carte des inégalités n'aborde pas la question du genre, alors que beaucoup d'associations dans ces territoires vont se mobiliser sur cette question du genre, et notamment faire en sorte que les femmes aient accès, par exemple, à du jardinage ou accès à un certain nombre d'éléments de l'environnement auxquels elle n'aurait pas accès autrement.

Il y a une différence entre les inégalités telles qu'on peut les spatialiser aujourd'hui et notamment dans les catégories habituelles : niveau de pauvreté, niveau d'éducation, et cetera et les questions de justice telles que les collectifs les travaillent. J'ai été également chercheur pour la convention citoyenne climat dont vous avez tous entendu parler. Au départ, la lettre de mission du Premier ministre disait bien que les mesures proposées par les citoyens devaient être réalisées dans un esprit de justice sociale. Or, cette question de la justice sociale a été très peu abordée dans la convention. Du coup, nous avons regardé ce que portaient les citoyens lors de cette convention et de fait ce qu'ils portent en termes de justice, ce sont des enjeux qui sont encore une fois assez peu abordés dans l'espace de débat public concernant les inégalités. Par exemple, une des mesures phares de la convention citoyenne climat, c'était l'écocide au regard des limites planétaires, la manière dont un délit pouvait être qualifié de crime à l'égard de l'environnement étant donné que des actes ne respectaient pas les limites planétaires. Ces enjeux de justice sont configurés différemment de la manière dont l'État et les collectivités locales prennent en compte ces questions d'inégalité. Ça, c'est un point important.

Cela a été le cas au départ de ces questions de justice et de mobilisation autour de la justice environnementale puisque la justice environnementale, elle, est née essentiellement aux États-Unis, avec des communautés racisées qui étaient proches des zones de pollution ou des dépotoirs, et qui sont mobilisées pour faire reconnaître les inégalités qu'elle subissait. Il y a une histoire de cette justice

environnementale qui a mis du temps à arriver en Europe, mais que je pense porte aujourd'hui les acteurs associatifs et de l'ESS dans le champ du débat public.

Et puis, il y a la question de la justice climatique. C'est aussi quelque chose qui était vécu comme étant essentiellement Sud-Nord. Et qui a été beaucoup porté par les associations. Ces enjeux de justice climatique vont se poser à l'échelle des territoires parce que les personnes, les territoires, ne se trouvent pas confrontés tous ensemble aux mêmes phénomènes liés au changement climatique.

Ce qu'on voit, c'est que les politiques d'atténuation, donc de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sont souvent portées dans le débat, sans considération pour les inégalités, pour les différentes populations auxquelles elles s'adressent. Or, on sait bien que les personnes qui émettent le moins sont aussi les plus pauvres. Ces mêmes populations vont se retrouver principalement concernées par les questions d'adaptation, que ça soit sur la qualité des logements et la précarité énergétique ou l'accès à l'alimentation. Donc on a vraiment une nécessité, je pense, d'essayer d'affiner le regard pour rebondir sur la question. Ces associations prennent en charge, d'une certaine manière, la diversité des populations et des défis auxquels ces populations vont se trouver confrontées. Atténuation et adaptation, c'est vraiment deux politiques différentes avec quelques croisements ; par exemple, le verdissement d'un espace peut contribuer à stocker du carbone et donc aux politiques d'atténuation ; cela peut également diminuer les effets d'îlots de chaleur en termes d'adaptation au changement climatique. La COP 27, celle qui vient de se finir, a très peu parlé d'adaptation alors que ça va être l'enjeu crucial des années à venir face aux catastrophes qui vont se dérouler.

En tant que chercheur, il faut construire des outils pour travailler sur les territoires. Alors je fais partie du GIEC régional. On a construit ça avec les collègues climatologues et d'autres, et on travaille avec la ville de Paris et la région Île-de-France pour essayer de voir quelles peuvent être les réponses locales. L'idée est de construire une réponse adaptée, notamment dans les quartiers populaires, aux enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. L'idée est aussi de travailler avec les associations et le tissu d'associations locales de telle façon à avoir une réponse au plus près des populations.

J'ai également contribué à un pôle territorial de coopération économique associant le territoire d'Ivry-Sur-Seine. L'idée est que les associations peuvent, en formant des réseaux à l'échelle de territoires qui ne sont pas toujours des territoires administratifs, et en se joignant à des collectivités locales, développer des réponses plus adaptées par rapport aux populations qui étaient concernées. Là, on va en parler. D'ailleurs, c'est vendredi prochain.

Alors tout ça veut dire s'intéresser à la manière dont effectivement cette question de l'environnement est prise en compte dans les quartiers d'habitats populaires. Ce qui me ramène à mes premiers travaux. J'avais cherché à voir comment les personnes habitant les quartiers populaires ou venues de classes populaires étaient sensibles à cette question de l'environnement et de l'écologie. C'est faux de dire que ces populations ne s'intéressent pas à l'écologie. Partout, tu trouves un intérêt pour l'écologie. La question, ce sont les moyens d'action. J'ai appelé ça, avec des collègues, l'environnementalisme ordinaire.

Je me rappelle encore mes premières enquêtes dans les années 1990. Des femmes dans les quartiers populaires disaient : « Nous, on préserve les chats et les hommes vont préserver les éléphants. » Il y avait une partition de la préservation de la nature qui révélait qu'on n'est pas tous concernés par les mêmes choses selon les catégories sociales auxquelles on appartient. C'était vraiment important de réaliser que cet environnementalisme ordinaire partait d'un désir d'intervenir pour son environnement en termes de qualité de vie.

Tout ça m'a amené à beaucoup travailler sur les motivations. On sort un article sur ce qui fait l'engagement des personnes au sein de la convention citoyenne climat, y compris des personnes issues de milieux très populaires. Qu'est-ce qui est déterminant dans la sensibilité, qui fait que ces personnes puissent passer à l'acte ? Cela nous conduit à réfléchir aux notions d'accompagnement à l'engagement. Je travaille notamment avec une association qui s'appelle Astérya, dans le 18^e arrondissement de Paris.

Il y en a beaucoup d'autres qui font de l'accompagnement à l'engagement. Et comment on accompagne des personnes à s'engager pour l'environnement ?

Un dispositif comme l'assemblée citoyenne climat d'Ivry-sur-Seine s'est beaucoup appuyé des associations environnementalistes issues de classes plutôt intermédiaires, mais a aussi engagé d'autres associations en lien avec les questions sociales. À partir des centres sociaux et avec des artistes, le théâtre El Duende, pour ne nommer que lui, des dynamiques de sensibilisation aux changements climatiques dans les quartiers ont été engagées. On a vu de l'accompagnement qui repose sur des formes de sensibilisation qui passent par l'art ou des pratiques artistiques. Et c'est là où on rejoint le terme de pratique. Parce qu'à Fos-sur-Mer, c'est exactement ce qu'on faisait. C'est de la pratique.

Je finirai juste par dire que pendant la COP en 2015, on avait mis en place un petit dispositif sur les berges de Seine pour les passants, qui s'appelait Mémoires climatiques. On avait mis des petits extraits du GIEC que tout le monde pouvait prendre et réécrire poétiquement. À ma surprise, on a eu plein de personnes qui sont venues spontanément avec l'envie de réécrire ce texte, c'est-à-dire d'en faire une littérature de la réappropriation, parce que l'enjeu de la pratique, c'est également la réappropriation d'un moyen d'agir.

Guillaume RODELET

Merci, Nathalie, pour tous ces éléments. Je suis toujours dans mon fil rouge. J'ai essayé de voir quelles sont mes clés de réussite, comment on s'en sort. Donc l'éducation populaire a une légitimité, Dominique nous l'a dit. Pour agir, on a des éléments méthodologiques, on a un ancrage territorial. On travaille avec les habitants. Je pense que l'accompagnement à l'engagement résonne chez nous tous, fait écho à nos pratiques. On a pas mal d'atouts et aussi pas mal de changements à opérer comme nous le disait Daniel, pour aborder les choses autrement. Je trouvais intéressante, Nathalie, cette politique d'atténuation. Je ne suis pas un spécialiste, mais si je comprends bien, il s'agit de réduire les gaz à effet de serre, limiter les effets sur le climat de l'augmentation de température, et en parallèle, s'occuper de la question des politiques d'adaptation, c'est-à-dire la nécessité de changer nos façons de faire, nos façons de vivre, avec cette question de justice sociale derrière tout cela.

La question, c'est de savoir qui va porter la transition écologique. Et c'est vrai que quand on parle de sobriété, récemment dans le cadre de mon organisation, on avait une intervention du Shift Project qui nous disait qu'il y a déjà beaucoup de gens qui sont dans une sobriété subie. Effectivement, il y a la question de la soutenabilité de la transition écologique qui se pose qui doit nous interpeller dans nos actions d'éducation populaire et de jeunesse. Merci à tous les 3 pour ces éclairages. J'invite maintenant les participants à se creuser la tête pour quelques questions, que ce soit en ligne ou sur place. Mais avant de prendre les questions, j'aimerais vous demander les uns les autres de réagir aux interventions de vos collègues. Dominique, Daniel, est-ce que vous avez des remarques par rapport aux propos qui ont été évoqués ?

Dominique LARUE

Pour moi, un point de convergence, quel que soit l'angle d'attaque, c'est le fait de donner la parole aux acteurs. On n'invente pas la solution, on la construit avec les personnes. On retrouve cela dans les trois interventions. Cela parle théoriquement à l'éducation populaire. Je ne suis pas certain que ça parle encore dans les pratiques. Je vais être un petit peu provocateur. Mais quand j'évoquais tout à l'heure le fait que quelquefois, on est un peu piégé dans un système où on a une part de l'activité qui est institutionnalisée, c'est-à-dire qu'il faut répondre à des logiques de financement avec des exercices qui sont déterminés par le financeur, qui fait que le portage d'un projet, qui part avec les acteurs, on se retrouve à devoir penser une action qui soit suffisamment sexy pour le financeur, pour qu'il signe l'engagement. Cette posture qui consiste à redonner de la parole, c'est peut-être une reconquête d'un espace militant, qui, aujourd'hui, peut faire défaut. Et quand on regarde la difficulté quelquefois que les associations d'éducation populaire ont pour trouver ne serait-ce que des bénévoles ou des administrateurs, on peut se demander aussi s'il n'y a pas une relation de cause à effet. Il y a cette difficulté à s'appuyer sur le tissu local, sur les acteurs, non pas pour leur proposer une animation, mais

pour construire des perspectives, des projets et les faire vivre, avec le risque que quelques fois, il faille un peu de temps pour les produire. Je pense qu'il y a là ce que j'appelle une reconquête, peut-être parce que ça me semble être fondamentalement dans l'esprit de l'éducation populaire. Mais ça demande aujourd'hui à être redéveloppé d'autant qu'il y a peut-être aussi chez nos interlocuteurs, et, je pense, à la puissance publique notamment, une difficulté à appréhender ce qui n'est pas immédiatement sanctionné par un résultat visible. Donc de financer. On parle d'ingénierie de lien aujourd'hui dans le réseau des CPIE pour dire qu'il y a besoin d'investir dans cette connexion avec les acteurs pour créer des synergies, des échanges, qui permettent de dépasser les barrières, les oppositions et mener l'action à bien. Théoriquement, on voit bien ce que ça signifie financièrement. On a quand même des comptes, qui n'ont pas toujours les éléments de plus-value qui pourraient permettre d'appréhender ce type d'action avec un autre regard que simplement le regard comptable. D'où l'intérêt d'avoir aussi une résonance avec des comptabilités qui s'affranchissent de la simple lecture financière.

Guillaume RODELET

Daniel, vous vouliez réagir.

Daniel LE GUILLOU

Il y a dans ces prises de parole ce renouveau de la démocratie territoriale locale, mais ça suppose deux choses qui ont été un peu esquissées, mais sur lesquelles je voudrais insister. La première chose, c'est qu'il s'agisse de la gouvernance d'un commun social sur un territoire, ou qu'il s'agisse de dire ce qui compte vraiment, à chaque fois, il faut une modification de la posture des institutionnels. Ils sont plus là en tant que prescripteurs, comme ils ont l'habitude de l'être dans la plupart des dispositifs des politiques publiques, ils sont là en tant qu'accompagnateurs. C'est un changement de posture, qui n'est pas facile à gérer, surtout que ce sont des politiques qui fonctionnent sur des subventions publiques. La 2^e chose, c'est que cette parole qui est donnée, qui est redonnée aux personnes directement concernées, dans le cadre des capitaux humains ou et des capitaux naturels, doit être accompagnée. S'exprimer dans le cadre d'une instance de gouvernance territoriale dans laquelle il y a des élus, des représentants institutionnels, pour des personnes privées durablement d'emploi par exemple, n'a rien de naturel. Il faut accompagner cette prise de parole, la préparer si on veut qu'elle soit effective. La démocratie territoriale est au centre, mais elle suppose un changement de posture de certains acteurs et un accompagnement de la prise de parole des autres acteurs.

Nathalie BLANC

Je vais juste rajouter un mot. Il ne faut pas oublier non plus que ça se fait dans un contexte de crise des finances des collectivités locales. Les associations tentent de répondre à des enjeux que les collectivités locales ne savent pas parfois honorer. Il y a des enjeux de finances et il y a aussi des enjeux de temporalité. Travailler avec des associations, c'est avoir une souplesse d'action beaucoup plus grande et donc une rapidité d'intervention éventuellement plus grande, mais ça ne doit pas se faire aux dépens des associations en question. Il y a une réflexion à avoir sur ces territoires en matière de transition.

Guillaume RODELET

On a deux questions dans le public.

Un homme dans le public

Je m'appelle Cyril. J'interviens à plusieurs titres. J'ai soutenu une thèse sur le marché de la formation dans l'animation socio-culturelle, donc au cœur de ces questions d'éducation populaire. Je suis également porte-parole d'une association qui s'appelle ressources alternatives, qui est très militante et engagée sur les questions d'éducation populaire, et on s'intéresse évidemment à l'environnement. Et enfin, je travaille à l'IDAF, qui est l'institut des dirigeants associatifs. Pour faire le lien avec la

présentation de Nathalie, je suis complètement d'accord avec vous sur le fait que les associations se saisissent complètement de cette question-là.

Et moi, ce qui m'a assez surpris, en prenant ce poste à l'IDAF, c'est que beaucoup de cabinets de conseil ont vu le jour pour aborder ces questions. Mais ce n'est pas venu des acteurs de l'éducation populaire. Ma question, pour vous, Nathalie, est : les transformations climatiques sont-elles un indicateur d'inégalités sociales ?

Daniel, une simple remarque. Je trouvais très habile de numériser le climat pour parler à ceux qui, quelque part, le détruisent. Dominique, la question que j'avais pour vous alors, c'est est-ce que vous avez un contrôle auprès de vos adhérents sur leur posture ? Est-ce que vous leur demandez un bilan carbone qui va tendre à devenir obligatoire ? Est-ce que vous avez des outils de sensibilisation pour armer les associations ?

Nathalie BLANC

Je vais répondre très rapidement à cette question. Alors oui, elles le sont à mon sens, et à double titre. D'abord historiquement, mais là je partage la vision d'André Gorse parmi d'autres qui disaient que la consommation est au cœur du changement climatique comme chacun sait. Or, c'est un outil de distinction sociale, elle génère des inégalités, elle entraîne le changement climatique par des efforts de rattrapage, notamment des pays, des personnes qui accèdent difficilement à cette consommation. Donc oui, pour moi, les inégalités sont au cœur du changement climatique. Au départ et à la fin, puisque, on voit une accélération ou un agrandissement de ces inégalités. Les plus riches contribuent nettement plus. Les plus pauvres vont naturellement être beaucoup plus touchés par la question de l'adaptation au changement climatique.

Dominique LARUE

Sur la question des critères de labellisation. C'est un sujet en fait dont chaque association est en soi porteuse, avec les limites aussi pratico-pratiques de ce que peuvent demander des investissements nécessaires selon les situations des unes et des autres.

En revanche, sur la stratégie et notamment celle que j'évoque et que nous appelons la facilitation de l'action commune en territoire, nous nous développons aujourd'hui tout un système d'accompagnement des associations adhérentes qui passe notamment par une mobilisation des unions régionales des CPIE de façon à faire de cette posture le déploiement. Au-delà de la question de la posture, c'est bien la massification des actions de terrain. Et à titre d'exemple, parce que quand on parle comme ça, cela peut sembler un peu théorique, mais on a déjà des réalisations, notamment les plateformes d'acteurs et d'action pour la biodiversité qui réunissent certains acteurs dans des territoires avec une fonction d'accompagnateur. Se poser en tant que facilitateur, c'est justement reconnaître que ce n'est pas spontané, ça ne descend pas de mars.

Des collectifs peuvent se créer, mais généralement ils sont animés par deux ou trois personnes. Là, en l'occurrence, il s'agit effectivement de développer une posture d'accompagnateur des territoires.

On a récemment travaillé sur les traits de coupe. Vous savez que sur la côte atlantique, les dégâts liés à la montée des eaux et aux tempêtes font que de traits de coupes bougent beaucoup et que la question de l'adaptation des populations sur ces variations du trait est importante. Depuis 2 ans, on travaille avec les acteurs locaux et les CPIE qui sont sur les littoraux travaillent cette question-là pour chercher avec les différents acteurs territoriaux. Alors quand je dis les acteurs territoriaux, ce sont les collectivités, ce sont des associations qui sont en prise avec le terrain, ce sont les habitants aussi pour apporter des éléments de réponse coconstruite avec ces acteurs pour aller vers un avenir qui demande effectivement une urgence d'adaptation.

Je ne connais pas la dimension sociale dans l'opération en question, comment elle a été prise en compte. Je dirais aussi qu'on n'a pas que des CPIE en milieu rural, on a aussi des CPIE en milieu urbain qui travaillent aussi dans les quartiers, avec les associations et les acteurs de ce territoire. Pour faire émerger là aussi des pistes d'action. Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est le pouvoir d'agir. C'est vraiment l'action, c'est-à-dire qu'au-delà de la question de la sensibilisation, il y a une conscience

environnementale. C'est comment on passe à l'action et comment on peut, dans un dispositif qui est celui d'un réseau tel que le nôtre, booster cette action. Et heureusement qu'il y a plein de collectifs qui se créent, d'initiatives qui se prennent à droite à gauche et qui n'ont pas besoin de CPIE pour exister, pour faire de l'innovation, pour penser des solutions. C'est ça aussi qui montre qu'il y a bien une dynamique aujourd'hui qui est en cours.

Guillaume RODELET

On avait encore une question.

Une femme dans le public

Bonsoir. Pour ma part, je dirige une scène nationale de l'Ariège, donc un territoire très rural où il y a pas mal d'initiatives pour l'écologie. Je suis venue aussi dans l'idée que peut-être il y aurait des idées nouvelles en direction de la jeunesse. Je me demandais si déjà vos actions avaient une portée particulière envers ce public jeune. Et si vous croisiez aussi votre action avec les structures culturelles qui ont aussi cela dans leur ADN ?

Quand on analyse des conférences sur ces sujets-là, on remplit la salle. 500 personnes se déplacent pour une rencontre. Ces questions-là passionnent les gens. Et c'est vrai que très souvent, ce qu'on aimerait, c'est faire le pas d'après, c'est agir, c'est d'avoir cette capacité d'agir. On arrive un peu à la limite de ce qu'on peut faire parce que nous, évidemment, notre mission, c'est plutôt de faire débat afin de provoquer les débats à travers les œuvres artistiques ou à travers des propositions. Je ne connaissais pas vos initiatives avant et je suis très intéressée aussi, car ce serait extrêmement précieux en fait de justement aller vers ce type de comptabilité et de voir comment on y va ensemble, comment on peut s'entraider et aider à ce changement de société dont on a tellement besoin.

Guillaume RODELET

Sommes-nous condamnés à sensibiliser ou peut-on agir ? On peut prendre également la question de Monsieur.

Un homme dans le public

Pascal, je suis administrateur délégué de la Ligue de l'enseignement en charge de l'urgence et de la transition écologique. D'abord, je voulais vous remercier pour les trois interventions qui étaient passionnantes, chacune assez différente, et vous faisiez très justement remarquer qu'elles avaient en commun cette idée d'aller faire avec les gens sur le terrain, d'aller faire avec les acteurs quand on est sur la question de l'urgence.

Ce que nous renvoie une partie des acteurs, notamment de la jeunesse, c'est l'urgence, c'est-à-dire c'est l'urgence vitale d'un monde à vivre potentiellement demain. Et la question, à mon avis que ça pose et je ne sais pas comment nous, structures d'éducation populaire, on va pouvoir composer avec ça, c'est qu'une partie de toutes ces organisations de jeunesse, ont dans leur ADN la question de la désobéissance civile. Et la question que je me posais et j'aimerais avoir votre regard là-dessus, peut-il y avoir une transition écologique sans désobéissance civile ? La question qu'il y a derrière, c'est comment des mouvements comme les nôtres, qui sont des mouvements pour une grande partie assez institutionnelle, avec des salariés qui s'inscrivent dans des subsides publics, on compose dans des espaces qui permettent le dialogue de tous ces acteurs ?

On va composer avec ces questions-là et je pense que c'est quelque chose qui va nous rattraper dans les années à venir, parce qu'on ne va pas pouvoir faire sans. Dans le cadre de la transformation en cours, il va falloir faire avec ces gens-là. Et donc quels sont les espaces de dialogue et qu'est-ce que ça peut impliquer ? Enfin, comment des structures comme les nôtres, qui dépendent complètement des subsides, peuvent composer face à des positions politiques qui sont prises et arrêtées ? Voilà, ça m'intéresse d'avoir votre regard là-dessus. Merci beaucoup.

Nathalie BLANC

Je vais répondre rapidement. Je partage le diagnostic. On voit une radicalisation sur le terrain et qui se justifie par l'inaction des pouvoirs publics à bien des égards. Et c'est vrai, même comme chercheur, j'ai été rejoindre une réunion de Rebellion Scientists. On s'est retrouvé nous-mêmes à se confronter en tant que chercheur, à vouloir dire : « Non, on ne fera pas de la recherche comme d'habitude, on va faire de la recherche autrement. » On ne peut pas continuer à poursuivre comme si de rien n'était et en même temps avoir des recherches qui montrent que ce n'est pas possible. Il y a une espèce de schizophrénie croissante à apprendre, faire autrement.

Dominique LARUE

Je pense que la radicalisation est proportionnelle à l'incapacité de faire. C'est-à-dire que plus je suis dans l'impasse, plus la colère, la frustration et l'angoisse montent. Parler de désobéissance civile... Moi, je parle simplement d'action, c'est-à-dire qu'il y a des actions que vous évoquiez sur une autre manière de faire de la recherche, une autre manière de répondre à des appels d'offres. Alors, je ne sais pas si c'est de la désobéissance civile, mais quand on est confronté à une puissance publique qui est vraiment trop dans l'instrumentalisation, l'association locale, à un moment, va dire : « On veut bien travailler, mais on ne va pas travailler complètement dans le cahier des charges. » Il n'en demeure pas moins que, à partir du moment où je considère que le pouvoir d'agir est chez les autres et que je ne trouve pas d'expression de mon propre pouvoir d'agir, qu'elle va être l'autre alternative que celle de me radicaliser pour aller défendre cette inaction ?

Je prends à titre d'exemple, ce qui s'appelle un espace de vie sociale dans notre CPIE. C'est un dispositif de la caisse d'allocation familiale. On a cet agrément qui nous permet de travailler avec les habitants les plus défavorisés du canton. On a croisé des initiatives que certains ont eu envie de faire. L'idée est de pousser un peu les murs pour faire de la place à du possible qui n'est pas forcément dans les cartons. Mes cheveux blancs vont m'autoriser à faire un peu de nostalgie, mais je me souviens à une époque où on partait en camp dans une espèce de liberté. C'est ça qui m'a fait devenir un animateur socio-culturel parce que j'ai découvert des espaces de liberté fabuleux dans un centre de vacances avec de jeunes animateurs qui étaient bienveillants et avec lesquels on faisait des trucs que je n'avais jamais fait à l'école ou chez moi. Cette réalité continue d'exister. Mais c'est vrai qu'il y a des éléments de contraintes aujourd'hui qui font que peut-être que les structures d'animation ne s'autorisent plus certaines libertés. Or, il y a des espaces de liberté et des initiatives qui sont prises par les uns et par les autres, par des collectifs qui ne sont pas justement dans la relation très institutionnelle, et qui, quelque part, sont un peu libres parce qu'ils n'ont pas cette relation. Ils démontrent la possibilité d'innovation et d'initiative. Si on peut favoriser ça, accompagner ça et rendre possible l'impossible, on aura gagné.

Guillaume RODELET

Cette question de transition écologique nous revient par ces mouvements qui s'organisent et qui veulent être beaucoup plus radicaux. Est-ce qu'on peut avoir une politique publique de transition écologique qui soit véritablement territorialisée dans lequel l'action puisse trouver son écho ? Ou en tout cas, mesurer sa capacité à changer les choses ? Tout le monde veut agir, mais finalement, le peu qu'on fait relève de la micro-action. L'action territoriale participe-t-elle vraiment à la transition ? Comment on arrive à mesurer cela ? Enfin, est-ce que vous avez des éléments là-dessus parce que j'ai l'impression qu'on est un peu comme une poule qui a trouvé un couteau, à se dire « oui, une urgence est là. Mais alors par quel bout on prend le truc ? »

Dominique LARUE

Nous avons des exemples sur l'alimentation.

Nathalie BLANC

On travaille pas mal sur la biodiversité comme étant un indicateur de la qualité des actions associatives, notamment celles qui interviennent sur ces sujets, qui veulent protéger des espaces, des espèces. On essaye de voir effectivement si ça accompagnait une transformation des espèces, des espèces. C'est compliqué, c'est lourd comme recherche en termes d'évaluation, mais l'idée est de voir que ces actions transforment matériellement les espaces. La matérialité est déterminante de la transformation réelle. Je voulais dire qu'on a assisté à une transformation des mobilisations qui ne relèvent plus seulement de la désobéissance civile, mais qui se traduisent aussi en judiciarisation. C'est vraiment un élément important à prendre en compte, c'est-à-dire que les personnes essaient d'inventer de nouveaux moyens de faire pression sur les pouvoirs publics, sur la justice, sur les cadres réglementaires. Il y a une mention d'un répertoire d'action un peu différent.

Dominique LARUE

Cela évoque bien la question de la radicalité, de la confrontation. Chacun montre les muscles. Et puis ça grimpe, ça grimpe. J'ai juste à titre d'exemple montré ce que l'action peut parfois changer de la réalité. Il y a des CPIE qui ont travaillé sur l'alimentation sur leur territoire, travaillé la question de l'alimentation sur les restaurations collectives par exemple avec d'une part les professionnels du service, d'autre part les fournisseurs. C'est la puissance publique qui finance en fait le service, les usagers qui consomment et qui ont un comportement de consommateurs. Ensemble, ils ont pu construire de nouvelles manières de penser simplement l'alimentation de la restauration collective d'un établissement, avec des menus, des sources de produits plus localisés et plus bio, avec des comportements soucieux d'éviter les gaspillages chez les consommateurs, avec une forme de service qui a bougé. On passe tout d'un coup d'un système, on va dire classique, à quelque chose qui est porté par les uns et par les autres et qui change la réalité très pratique d'un service de restauration dans un établissement ou dans plusieurs établissements dans une collectivité. C'est une démonstration que quand on se met je dirais ensemble à penser la solution, on réagit différemment que si quelqu'un nous amène la solution toute faite en nous disant « vous vous y prenez mal, ce n'est pas comme ça qu'on fait ». Parce qu'à ce moment-là, cela, ça provoque un risque de résistance ou en tout cas de non-adhésion.

Kurt LEWIN dans les années 40 avait effectivement modélisé par ses recherches sur la co-construction, sur l'intelligence collective, sur la participation des acteurs, qu'on obtenait un gain de l'ordre de 30% des évolutions de comportement. Il avait fait des expériences sur la consommation de viande en période de guerre. On sait ça scientifiquement depuis ses travaux de recherche et ça a été d'ailleurs validé par d'autres expérimentations. On n'arrive pas à le mettre de façon structurée en place, parce qu'on reste effectivement sur des logiques où l'expert pense la solution. On a du mal à franchir les étapes de l'action, en bonne intelligence et sans trop de rapports de force.

Guillaume RODELET

Trois questions, trois prises de parole et après on conclura.

Une femme dans le public

Je voulais rebondir, je fais partie des fourmis vertes, centrées sur l'éducation et la sensibilisation à l'environnement en Île-de-France. Et ça fait 12 ans qu'on se donne dans tous les quartiers de France pour provoquer des déclics pour que chacun chacune, petits et grands, ait des comportements plus écologiques. Mais on se retrouve confrontés non seulement à l'inaction politique, mais à l'incohérence politique sur le terrain. On est fatigué du greenwashing à tout va. C'est vraiment une grande difficulté qu'on a. On arrive toujours à trouver des appels à projets, des subventions, mais est-ce que c'est lié à la France, à cette lourdeur administrative? Bien sûr, chacun doit balayer devant sa porte à son niveau, donc nous petites gens, on pèse lourd, on est nombreux, mais il y a les industriels et puis il y a les décisionnaires, les pouvoirs politiques. Et là cependant, on n'est pas mandaté pour changer les comportements. Mais c'est une grande difficulté qu'on a.

Guillaume RODELET

Merci pour votre remarque. Alors, j'ai trois questions dans la salle.

Une autre personne dans le public

Je ne sais pas si c'est une question, ou plutôt une réaction. Merci pour vos contributions, parce que ça éclaire, avec toute la complexité et la systémie dont on a besoin pour réfléchir à la question. Mais il faut effectivement prendre la main sur un certain nombre de réalités. La difficulté, là que je repère du côté des employeurs, c'est sur quoi on va. Comment prioriser le plan d'action, qu'est-ce qui est utile ?

Je pense qu'on a effectivement besoin d'une politique publique qui croise les enjeux qui sont les nôtres, la dimension citoyenne, la dimension de plan d'action, la dimension d'animation du sujet et de compréhension du sujet. Parce que si y a quelque chose sur lequel nous apportons une plus-value, c'est effectivement l'appropriation des questions, des questions complexes. Si nous apportons une plus-value, c'est aussi de faire se croiser en réunion, en webinaire projet, ces questions-là avec d'autres. Je crois que ça, c'est vraiment très vital dans la période dans lequel on est. Et puis peut-être qu'il va falloir aussi protéger un certain nombre de lanceurs d'alerte. Dans notre histoire d'éducation populaire, on a eu à y faire face. On sait faire, mais c'est cette dimension de co-construction ensemble avec les pouvoirs publics sur un horizon à moyen terme qu'il faut penser. Il faut passer par une compréhension peut-être un peu plus claire de quels sont les grands enjeux sur lesquels il faut qu'on se mobilise. Quand on est sur les petits gestes du quotidien, alors là-dessus on peut agir, on peut prendre des décisions, mais il va falloir quand même des actions un peu plus fortes et un peu plus massives et surtout à l'échelle des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Notre ambition, c'est surtout qu'est-ce qu'on veut transformer ? Et surtout dans quel sens ? Ce sens me paraît très important à définir. Merci.

Patrick CHENU

Merci pour vos interventions. Une réaction sur ce qui a été dit précédemment. Moi, j'ai le sentiment que la culture des réseaux d'éducation populaire et des associations assez instituées, c'est de faire travailler des gens différents ensemble et de faire travailler des individus, des collectifs militants et des acteurs institutionnels. C'est ce qu'on sait faire avec le petit groupe amateur et la scène nationale. On sait faire aussi cela avec des collectifs très militants et les pouvoirs publics. Et donc si on accepte aujourd'hui que nos associations se laissent à nouveau traverser par le monde, je pense qu'on a des capacités dans nos réseaux d'éducation populaire à faire dialoguer les contraires.

Donc, c'est effectivement un des éléments extrêmement forts et j'irai un peu plus loin dans ce qu'on porte au niveau du FONJEP. On essaye de faire avec le conseil d'administration du FONJEP un espace un peu protégé où on tente ce qu'on appelle nous la cogestion. On défend cette cogestion entre pouvoirs publics et les acteurs associatifs pour essayer de penser ensemble les politiques publiques de demain. Et j'aurais tendance à dire que face à ces enjeux environnementaux et pour développer les politiques qu'on évoque, c'est déjà ce qu'on disait lors de notre rencontre du 26 septembre dernier, il faut arriver à lier des politiques publiques locales avec des politiques publiques nationales. On a besoin de créer de nouveaux espaces de confiance et moi, je pense que l'éducation populaire a aujourd'hui la capacité d'animer, de faire vivre ces espaces de confiance entre pouvoirs publics et acteurs beaucoup plus militants. C'est un peu ce qui exposait, je pense Dominique, tout à l'heure dans le rôle de ces pays. Mais je crois que c'est vraiment dans notre ADN et dans nos capacités de pouvoir faire cela, de créer de nouveaux espaces de confiance entre acteurs publics et collectifs beaucoup plus militants pour penser cet avenir ensemble.

Guillaume RODELET

On va prendre une dernière intervention et je vous laisserai ensuite tous les trois un mot de conclusion et de préconisation pour les organisations que nous sommes.

Une personne dans le public

Merci beaucoup. Jean-Baptiste Jobard, je travaille au CAC, le collectif des associations citoyennes. Ma question est pour Daniel, pour aller tout de suite vers l'expérimentation puisqu'il y a des expérimentations en cours et pour permettre aux générations d'éducation populaire, aux organisations d'éducation populaire où structures culturelles où socioculturelles de rejoindre ce mouvement en cours, dans les fermes d'avenir ou autre, quelles sont les prochaines étapes pour prendre le train en marche ? Puisqu'il vaut mieux le train que l'avion comme vous ?

Guillaume RODELET

Daniel, je vais vous laisser répondre. Ensuite, ce sera le mot de conclusion à chacun.

Daniel LE GUILLOU

Il y a trois missions à la Coop des Communs. Il y a la sensibilisation. Cela passe d'abord par la prise de conscience de l'impasse entre le système de gestion qui est mis en œuvre depuis des décennies, des siècles même, et ce qu'il faudrait faire.

La 2^e mission, c'est l'expérimentation. Cela beaucoup de temps. La mise en place d'une comptabilité CARE dans une organisation, c'est un travail d'une à deux années. Parce qu'on voit bien que l'espace démocratique est à faire vivre. Ce n'est pas qu'une question d'outils comptables.

La 3^e mission, c'est la capitalisation sur ces expérimentations avec d'autres organismes, comme le CERES.

Guillaume RODELET

Un mot de conclusion, Daniel ? Non ? Dominique, alors ?

Dominique LARUE

Conclusion et préconisations, ça, c'est un challenge. Pour moi, l'ADN de l'éducation populaire arme plutôt les structures de l'éducation populaire. Il y a des choses qui, peut-être, se sont un peu estompées ou sont plus difficiles à faire aujourd'hui dans un contexte financier particulier. Il y a des choses sans doute sur la question du rapport aux politiques qui sont à questionner. Quand on parle de pédagogie, j'ai l'impression qu'aujourd'hui, il y a beaucoup d'efforts de pédagogie à faire avec nos interlocuteurs politiques, mais le fait qu'on soit ancré sur des territoires et qu'on ait créé des liens avec ceux-ci, ça permet d'ouvrir des espaces pour expliquer l'intérêt de faire évoluer quelque peu la posture. En cela, c'est le 2^e registre qui me semble important à questionner pour les structures d'éducation populaire. Ce registre, c'est l'évolution de la posture, c'est-à-dire qu'on a fait de l'animation pendant toutes ces années, on a pensé des projets, on a fait de l'ingénierie, de projets, de l'ingénierie financière. On avait plein d'idées.

Comment on renoue avec le dialogue, avec les acteurs et comment on inspire plutôt dans une posture de co-construction. Parce que le désir, il existe. L'envie de faire existe, on le sait partout où on se tourne. Il y a un 3^e registre, peut-être de questionnement sur les valeurs parce qu'aujourd'hui, les valeurs qui ont fondé l'éducation populaire, pour un bon nombre d'un tel d'entre elles, restent complètement d'actualité. L'humanisme est aujourd'hui questionné dans ses fondements, c'est-à-dire que l'humanisme, au sens l'homme au centre de tout ça n'est plus d'actualité. Donc il y a lieu peut-être de revisiter les valeurs de façon à pouvoir affirmer une posture qui soit effectivement étayée par des valeurs qui ne soient pas simplement une expression de revendications. Parce que souvent, quand on rentre sur le champ des valeurs, on n'est pas très loin du champ des convictions et les convictions s'expriment souvent en revendication. Et ce qui nous met en position un peu de porte-à-faux, par rapport à des radicalités qui certainement vont à l'encontre de l'idée même de coconstruire.

Nathalie BLANC

Je pense que le cœur de l'action va résider dans cette capacité qu'on peut avoir collectivement à bouger ensemble et à travailler ensemble et pas seulement sur des territoires déterminés administrativement par la puissance publique, mais des territoires d'action qui prennent en compte les problèmes

écologiques. On peut penser à la question de la bio région par exemple, où on prend le problème écologique à l'échelle du bassin versant. Là on se retrouve à l'échelle du territoire d'action qui est déterminé « naturellement ». C'est ce type de logique qu'il faudra prendre en compte.

Guillaume RODELET

Merci à tous les trois de nous avoir accompagnés dans la réflexion sur ce sujet essentiel et un peu ardu. Je vous invite à revenir sur ce projet en replay. Si vous avez manqué certains moments, vous pourrez les revoir. Surtout, je vous invite le 12 décembre à nous rejoindre pour un autre sujet qui sera celui de la transition démocratique. Merci de votre attention et merci de votre participation.